



DE KYOTO À CANCÚN : QUELS ENJEUX POUR LE CLIMAT ?

Journée d'étude d'actualité politique
Louvain-la-Neuve, le 26 mars 2010

Table des matières

1 - Introduction	
Par Virginie DELVAUX – Directrice du CIEP.....	3
2 - Copenhague : 2 pas en avant, 3 pas en arrière	
Par Anne DE VLAMINCK – Conseillère au Service d'études de la CSC	4
3 - De Copenhague à Mexico et au-delà	
Par Daniel TANURO – Ingénieur agronome, chercheur et militant.....	11
4 - Voir Copenhague, puis changer le monde	
Par Myriam DJEGHAM – Secrétaire fédérale adjointe au MOC de Bruxelles.....	14
5 - Cancún, notre dernière chance ?	
Par Véronique RIGOT - Chargée de recherche Environnement & Développement au CNCD-11 11 11	17
6 - La Belgique à la présidence de l'Union européenne : une opportunité ?	
Par Elisabeth ELLEGAARD - Conseillère à la cellule Environnement au cabinet du ministre Paul MAGNETTE	22
7 - La question du climat pour reformuler notre modèle de société	
Par Thierry JACQUES – Président du MOC.....	25

1 Introduction

Virginie DELVAUX – Directrice du CIEP

Lorsque nous avons mis en place cette journée d'étude en mars 2009, le Sommet de Copenhague était tout juste derrière nous. Un peu trop loin déjà pour ceux qui à regret ont constaté le peu de prise de responsabilité politique que cette rencontre avait suscité, encore trop proche pour ceux qui ont pu vivre une mobilisation collective mondiale assez stimulante.

À la publication de ce cahier, le Sommet de Cancún est maintenant juste devant nous. Ce que nous avons appris, ce que nous avons partagé nous donnent donc un regard à la fois impatient et inquiet sur l'évènement.

Plus précisément dans ce cahier, vous retrouverez les constats, les enjeux, des points de vue d'acteurs politique et de la société civile sur la question climatique.

Daniel Tanuro introduit d'ailleurs extrêmement bien le sujet en replaçant le climat au cœur de la politique internationale. La frilosité des acteurs politiques sur la question aurait des conséquences inéluctables sur notre écosystème et notre civilisation. Il conclut donc en tentant de mobiliser chaque acteur sur la question.

Les deux articles suivants évaluent le Sommet de Copenhague : Anne de Vlaminck le fait sous l'angle des résultats politiques engrangés (ou non) alors que Myriam Djegham l'aborde avec sa dimension militante et citoyenne.

Ensuite, ce cahier présente le Sommet de Cancún de fin novembre, la prochaine grande étape des Nations Unies sur la question du réchauffement climatique. Véronique Rigot analyse les enjeux importants à défendre et les positionnements stratégiques à mettre en place pour aboutir à un accord contraignant tandis qu'Elisabeth Ellegaard précise en quoi la Belgique, comme présidente de l'Union européenne, pourra jouer un rôle particulier et mobilisateur dans l'avancement des discussions politiques entre juillet et décembre 2010.

Enfin, Thierry Jacques, Président du MOC, rappelle les enjeux prioritaires sur cette question pour le Mouvement et insiste sur l'importance d'une réflexion coordonnée sur nos paradigmes traditionnels en matière de développement.

L'avenir nous dira si un nouveau traité sera signé au Mexique et s'il pourra remplacer le Protocole de Kyoto.... Car malheureusement, il n'y a encore aucune garantie à cela.

2 Copenhague : 2 pas en avant, 3 pas en arrière

Anne DE VLAMINCK – Conseillère au Service d'études de la CSC

Au stock de gaz à effet de serre émis par les pays du Nord depuis la révolution industrielle, s'ajoutent les émissions des pays émergents devenus des géants économiques. Les pays en voie de développement (PVD) réclament que le Nord assume sa dette écologique. Des positions des uns et des autres en présence résulte un blocage des négociations à Copenhague. Alors que le Protocole de Kyoto arrive à échéance en 2012, que le réchauffement climatique risque fort de s'emballer, que les effets des changements climatiques frappent de larges parties du monde, la Conférence de Copenhague en décembre 2009 a montré l'incapacité des Etats à se mobiliser pour faire face au défi auquel on est confronté.

Une révolution à faire

«Changer tout à fait la manière dont on produit et consomme l'énergie dans le monde entier, c'est vraiment une révolution» (Jean-Pascal van Ypersele, Vice-Président du GIEC).

Le GIEC¹ préconise une réduction drastique des émissions dès aujourd'hui. Pour ne pas dépasser une augmentation globale de la température de 2,0 à 2,4 °C d'ici la fin du siècle, il est nécessaire que les émissions de gaz à effet de serre se stabilisent entre 2000 et 2015, diminuent de 25 à 40% pour 2020, puis diminuent encore de 50 à 85% en 2050 par rapport à 1990. Une augmen-

tation de 2°C est déjà lourde de conséquences. En effet, c'est l'objectif (politique) que s'est fixé l'Union européenne sur base du 2^e rapport du GIEC de 1996. Or, sachant ce que l'on sait aujourd'hui, une augmentation de 2°C, c'est déjà trop pour «éviter les perturbations anthropiques dangereuses». Selon les experts, pour échapper aux impacts que les ministres européens voulaient éviter en 1996, il faudrait prendre comme objectif de rester en dessous de + 1,5 °C. L'objectif serait de stabiliser la concentration en CO₂ autour de 350 à 400 ppm² au maximum.

Assumer la transition énergétique repose sur deux axes. Le potentiel technique des énergies renouvelables permettrait de prendre le relais des énergies fossiles. Cette transition énergétique n'est envisageable que si elle va de pair avec une importante réduction de la consommation d'énergie. Cette importante réduction peut être acquise par la hausse de l'efficacité énergétique, mais pas seulement : une réduction drastique de la production matérielle et du transport est nécessaire.

Les avancées technologiques peuvent permettre de répondre au défi climatique, mais il est clair que ce ne sera toujours qu'une partie de la solution à mettre en œuvre. Un autre modèle de production et de consommation, un autre développement, paraît indispensable. Le laps de temps dont nous disposons est court. Le défi est, de fait, gigantesque.

1 GIEC : Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat.

2 ppm : partie pour million, soit par exemple un milligramme par kilo.

Les enjeux avant Copenhague

1- Un certain degré d'urgence

Devant l'accumulation des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, le monde prend conscience qu'un accord global et ambitieux est indispensable pour inverser la tendance du réchauffement climatique. Si on ne s'y met pas tout de suite, on n'arrivera plus à maintenir le cap des + 2°C maximum.

Le Protocole de Kyoto expirant en 2012, un nouveau traité s'impose. Sachant qu'il a fallu 7 bonnes années pour parvenir à la ratification du Protocole de Kyoto, on peut s'inquiéter de la lenteur du processus. De plus, un accord ratifié avant le 1^{er} janvier 2013 est nécessaire pour éviter l'effondrement du marché du carbone.

2- Croissance des émissions

Sur la période 1990-1997 à 2012, la «mitigation» (réduction des sources ou émissions de GES) semblait encore pouvoir suffire. Le cycle de négociation actuel, dont les engagements iront jusque 2017 ou 2020, est d'autant plus tendu qu'il faut bien admettre qu'il est trop tard pour la mitigation, l'objectif est maintenant de limiter la hausse de température à 2°C. Outre une réduction drastique des émissions comme le recommande le GIEC, l'adaptation aux effets des changements climatiques occupe désormais une place plus centrale.

Figure 1. Répartition et évolution des émissions dans le monde

Si on regarde les évolutions des émissions de CO₂ dues à la combustion d'énergies fossiles, on peut en déduire les tendances suivantes :

- Au niveau mondial, depuis 1971, les émissions ont plus que doublé.
- La croissance des émissions est de 38% entre 1990 et 2007.
- Les pays OCDE ont augmenté leurs émissions de 17% depuis 1990, le reste du monde de 61%.
- La célérité avec laquelle la Chine augmente ses émissions est affolante : + 170% entre 1990 et 2007. La croissance des émissions des BRIC¹ est exponentielle.

On note que l'Europe a diminué ses émissions de gaz à effet de serre (en CO₂ eq)² entre 1990 et 2006 de 2,7%. (Son engagement dans le cadre du Protocole de Kyoto est de -8,0%). La Belgique est en bonne voie et devrait atteindre son objectif de réduction de -7,5% en 2012.

¹ BRIC : Brésil-Inde-Chine.

² CO₂ eq : équivalent-CO₂. Il désigne le potentiel de réchauffement global (PRG) d'un gaz à effet de serre, calculé par équivalence avec une quantité de CO₂ qui aurait le même PRG.

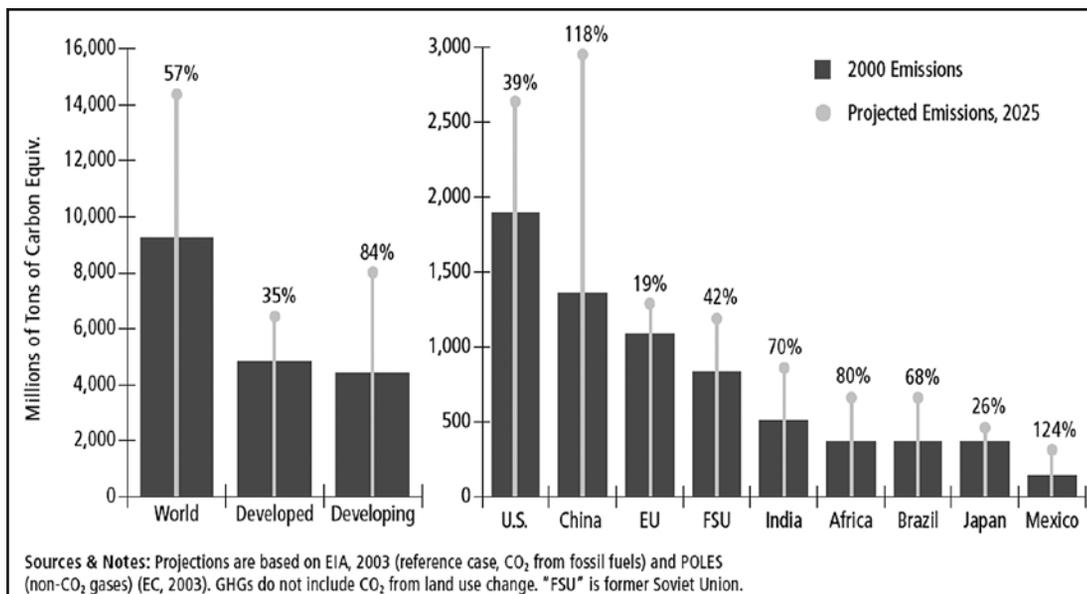
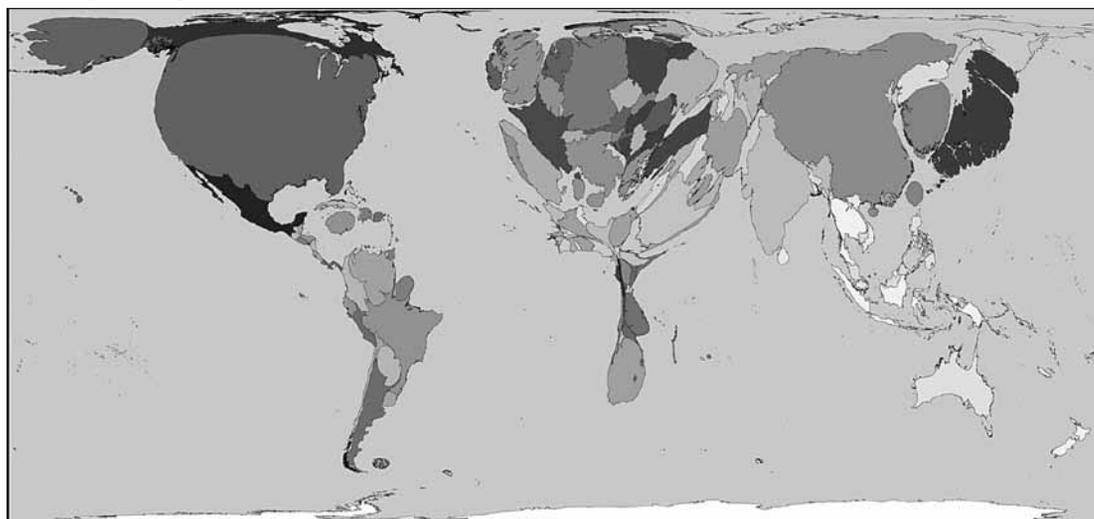


Tableau 1 : Résumé de l'évolution des émissions (par ordre de décroissance des 10 pays les plus émetteurs en 2007; en 10⁶ tonnes CO₂ liées à l'utilisation de combustibles fossiles)

Pays	Emissions	Emissions	Evolution	Evolution	Evolution
	1971	2007	1971-1990	1990-2007	1971-2007
Monde	14 095	28 962	+48,9%	+48,9%	+105,5%
OCDE	9 604	13 565	+19,1%	+18,6%	+41,2%
non-OCDE	4 491	15 397	+112,4%	+61,4%	+242,9%
Chine	810	6 071	177,0%	+170,5%	+649,5%
USA	4 291	5 769	+13,3%	+18,6%	+34,4%
Russie	1 191	1 587	+83,0%	-27,2%	+33,2%
Inde	199	1 324	+196,0%	+124,8%	+565,3%
Japon	759	1 236	+40,3%	+16,1%	+62,8%
Allemagne	979	798	-3,0%	-16,0%	-18,5%
Canada	339	573	+27,4%	+32,6%	+69,0%
Angleterre	624	523	-11,4%	-5,4%	-16,2%
Corée	52	489	+340,4%	+113,5%	+840,4%
Iran	41	466	+362,8%	+166,3%	+1 036,6%

3 - Disparité des émissions

Figure 2. Les émissions de CO₂ dans le monde (Copyright 2006 SASI Group (University of Sheffield) and Mark Newman (University of Michigan))



Si on ramène les chiffres par habitant, pour 2007, on a :

Moyenne mondiale :	14,4 to CO ₂ /an (soit 10% de plus qu'en 1990) ;
OCDE :	11 to
Reste du monde :	2,7 to
Nord-Américain :	15,4 to (20,6 to CO ₂ eq en 2006)
Européen :	7,5 to (EU-15 : 9,8 to CO ₂ eq en 2006)
Chinois :	4,6
Latino-Américain :	2,2
Africain :	0,6

«Le Belge a réduit ses émissions de 7,8% entre 1990 et 2007, le Bénin sur la même période a explosé ses émissions (+ 608%). Toujours est-il qu'à l'heure actuelle, les 300 000 habitants de ma ville (Liège) et de sa périphérie directe émettent toujours autant de CO₂ que tout le Bénin (9 millions de personnes).» (Pierre Ozer¹)

4- La responsabilité historique

Le réchauffement est dû aux gaz à effet de serre émis aujourd'hui, mais aussi au stock de gaz émis dans l'atmosphère depuis la révolution industrielle du XIX^e siècle. Cette dette écologique est essentiellement le fait des pays industrialisés.

Les pays OCDE ont été responsables de plus de la moitié des émissions jusqu'en 2004, alors que leurs populations représentent moins de 20% de la population mondiale. Le Bénélux (25.106 hab) a émis plus de CO₂ que l'Inde (689.106 hab) jusqu'en 1980 ou que le Brésil (174.106 hab) jusqu'en 2000.

L'enjeu est donc aussi d'assumer notre responsabilité historique, pierre d'achoppement des négociations actuelles.

Mais comment faire ? Ainsi par exemple, le droit d'émettre le même nombre de tonnes de CO₂ par personne partout dans le monde... ne tient pas compte de la responsabilité historique. Si on tient compte des émissions historiques, les pays industrialisés ont déjà utilisé leurs droits de polluer et leurs quotas sont donc quasi nuls. Dans un marché mondial du carbone, comment distribuer les quotas de départ ? A l'heure actuelle, les émissions sont de moins de 2 to/an pour un Indien, 13 to/an pour un Européen, 25 to/an pour un Nord-Américain. L'iniquité dans l'utilisation des ressources de la Terre est au cœur de la question éthique des changements climatiques et de notre modèle de développement.

¹ P. Ozer, «Négociations sur les changements climatiques : le point sur les enjeux des acteurs de Copenhague», Département des sciences et gestion de l'environnement, Université de Liège, 2009.

5- Les intérêts des Parties

L'Europe est de loin l'acteur international le plus ambitieux : elle annonce unilatéralement un engagement de - 20% de ses émissions en 2020, voire même de - 30% en cas d'accord international ambitieux. Elle a traduit sa politique climatique dans presque tous les secteurs (énergie, transport, agriculture, recherche...) et celle-ci implique de réelles obligations de réduction pour les Etats membres. Elle a développé un système européen d'échange de quotas d'émission.

Le G77 est l'ensemble des pays dits «pauvres» auprès de l'ONU, qui rassemble 130 Etats. Ces pays souffrent d'une faible capacité d'adaptation, tout en étant les plus vulnérables. Ils réclament une réduction des émissions de la part de pays développés de 40% pour 2020 et de 95% pour 2050.

Les «BrIC», grands pays émergents, qui représentent 40% de la population mondiale, sont devenus les principaux émetteurs de CO₂ et affichent une croissance plus rapide que le reste du monde. Cette croissance va de pair avec une croissance exponentielle des émissions : + 2,6% par an pendant les années '90, + 11,1% par an entre 2000 et 2007. Les BrIC reprochent aux pays industrialisés de ne pas assumer leur responsabilité historique face au réchauffement actuel, qui trouve son origine dans l'accumulation des GES depuis le début de l'ère industrielle. Ils exigent que 25% de leurs émissions soient imputés aux pays consommateurs de leurs produits d'exportation et demandent une aide pour les aider à faire face aux conséquences du réchauffement climatique.

A noter qu'on estime que près de la moitié du doublement des émissions de CO₂ enregistrées en Chine depuis 2000 est imputable à la fabrication de produits pour l'exportation². «Nous chargeons les autres pays de réduire notre propre empreinte écologique». Ce simple constat nous oblige à tirer les conséquences en matière de modes de production et de consommation.

² Guan D., Peters G.P., Weber C.L., Hubacek K., dans «Journey to world top emitter. An analysis of the driving forces of China's recent CO₂ emissions surge», *Geophysical Research Letters*, Vol. 36, 2009.

Tableau 2 : Résumé des engagements des pays industrialisés à l'occasion du Sommet de Copenhague

Pays	Evolution GES 1990-2006	Engagement Kyoto	Propositions d'engagements	Année de référence	par rapport à 1990
Europe	-2,7%	-8,00%	-20 à -30%	1990	
USA	+ 14%	Aucun	-15%	2005	soit -3%
Canada	+54,8%	-6,00%	-20%	2006	soit +24%
Japon	+5,8%	-6,00%	-15%	2005	soit -9 à 25%
Australie	+6,6%	-8,00%	-5 à -25%	2000	soit -3 à 24%

Difficile de demander à l'Inde de réduire ses émissions, alors que par habitant ses émissions sont encore inférieures à la moyenne mondiale. Difficile de demander aux Chinois de réduire leurs émissions alors que les émissions des pays industrialisés augmentent elles aussi et qu'un Américain est à l'origine de 4 fois plus d'émissions de CO₂ qu'un Chinois.

Les USA sont un des acteurs incontournables des négociations. Ils ont toujours refusé de ratifier le Protocole de Kyoto. Il est aujourd'hui plus que jamais essentiel qu'ils adhèrent au nouvel accord. Les USA était «numéro 1» des émetteurs de GES jusqu'en 2007. (La Chine a pris maintenant la tête du classement). Leurs émissions ont cru de 14% depuis 1990 et représentent plus de 20 tonnes par habitant et par an. Les USA ont annoncé un objectif de réduction de 16% pour 2020 par rapport à leurs émissions de 2005 (ce qui ne représente que -3% par rapport à 1990).

En résumé, le Nord n'est pas encore prêt à assumer les réductions nécessaires et le Sud refuse de contribuer à la lutte contre le réchauffement tant que le Nord n'assume pas sa dette écologique.

L'Accord de Copenhague

Les négociations de décembre 2009 à Copenhague ont abouti à un maigre document de 2,5 pages et de 2 tableaux vierges ! Ce document n'a pas été formellement adopté par la Conférence des Parties. Il s'agit d'un accord politique non contraignant, sans valeur légale. Il ne comprend aucun engagement quant à la poursuite du processus vers un potentiel accord contraignant avant

l'échéance du Protocole de Kyoto. L'accord ne fait aucune référence au Protocole de Kyoto : or l'abandon du Protocole de Kyoto et de tous les mécanismes mis en place grâce à ce Protocole serait un pas de géant... en arrière. L'Accord ne fixe aucun objectif global de réduction pour 2020 et 2050. Mais il fait référence à un réchauffement global de 2°C comme limite à ne pas dépasser...

Il appelle les pays à prendre des engagements volontaires de réduction de leurs émissions. Ceux-ci sont repris dans les deux tableaux annexes de l'Accord, l'un pour les pays industrialisés, l'autre pour les autres. Les engagements volontaires des pays sont largement insuffisants : ils mènent encore à une élévation de la température d'au moins 3,2°C.¹

L'appel des syndicats pour une transition juste n'est pas repris dans l'Accord. On a toutefois pu constater un certain consensus général lors des négociations pour entendre cet appel.

En attendant, l'Accord n'est pas «juste», puisque insuffisant pour lutter contre les changements climatiques, dont les effets se feront sentir chez nous mais surtout dans les pays les plus pauvres (avec un effet boomerang pour le reste du monde, effet que notre capacité de déni nous empêche d'appréhender). L'Accord prévoit des ressources financières supplémentaires pour les PVD, mais pas assez. Il faut encore voir si les pays développés vont effectivement honorer leurs engagements (30 milliards de dollars 2010-2012, 100 milliards par an à partir de 2020).

¹ Pour la liste des engagements, voir le site <http://unfccc.int/home/items/5264.php>.

Le coût de la lutte contre les changements climatiques est encore relativement faible par rapport aux coûts de l'inaction : il semblerait que cette évidence fasse doucement son chemin dans les esprits des décideurs.

Après 2 années de négociations après la Conférence de Bali, le résultat est donc, on peut

le dire, décevant. Alors que des sommes colossales ont pu être mobilisées pour sauver les banques et les avoirs financiers, on constate l'incapacité des Etats à se mobiliser pour contrer le dérèglement climatique.

Annexe : Les jalons historiques

Le GIEC

Conscients du problème que pourrait poser le changement climatique à l'échelle du globe, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont créé, en 1988, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Le GIEC est un organe intergouvernemental ouvert à tous les pays membres de l'ONU et de l'OMM.

Le rôle du GIEC est «d'évaluer l'information scientifique, technique et socio-économique qui concerne le risque de changement climatique provoqué par l'homme».

Tous les rapports du GIEC se trouvent sur : http://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.htm

La Conférence de Rio

Suite à la parution de 1990 du 1^{er} rapport du GIEC, le 1^{er} Sommet de la Planète Terre se tient en juin 1992, à Rio : c'est la Conférence de Rio, qui rassemble 172 pays.

Lors de cette Conférence, la 1^{re} convention internationale sur le climat (CCUNCC¹), visant à réduire les gaz à effet de serre (GES) est adoptée. La convention a pour but de mettre en place un dispositif encadrant l'effort intergouverne-

mental permettant de lutter contre les changements climatiques. L'idée était de maintenir les émissions à leur niveau de 1990. Cette convention était non contraignante pour les Etats.

La Conférence s'articule autour de trois grands principes :

- de précaution ;
- de responsabilités communes mais différenciées ;
- du droit au développement, en particulier grâce aux transferts de technologies permettant aux PVD de faire de sauts technologiques en émettant moins de GES.

Le Protocole de Kyoto

En 1997, la Convention intègre le protocole dit «de Kyoto». Pour entrer en vigueur, le Protocole nécessitait la ratification d'au moins 55 parties à la Convention (Etats), et, ces Parties, pour ce qui est des pays industrialisés devaient représenter au moins 55% des émissions de CO₂ des pays industrialisés. Cette double condition ne fut remplie qu'en 2005 : le Protocole est entré en vigueur le 16 février 2005. Il aura donc fallu attendre 7 ans.

Il arrive à échéance en 2012, après la première *période d'engagement*.

Comme on sait, certains pays, dont les USA, ont refusé de ratifier le Protocole.

¹ CCUNCC : Convention cadre des Nations Unies

Le Protocole de Kyoto contient des éléments intéressants parmi lesquels l'application du principe de responsabilités communes mais différenciées, qui amène à distinguer, d'une part, les pays industrialisés (ceux de l'Annexe I), historiquement responsables de la plus grosse part des émissions de CO₂ sur les dernières décennies, et, d'autre part, les autres pays (Non-Annexe I).

Les objectifs du Protocole sont contraignants pour les pays industrialisés. Il vise une réduction des émissions de 5,2% des GES par rapport à 1990 répartis entre les différents pays (USA : - 7% ; Russie : 0% ; Australie : - 8% ; UE 15 : - 8%...).

Au sein de l'Union européenne, le partage de l'effort de réduction (*burden sharing*) a été réparti entre les Etats membres (Allemagne, Danemark : - 21%, Belgique : -7,5%, Es/Port/Gre : + 15%/+25% /+ 27%...).

Le Protocole incite à réduire les émissions au niveau national (consommer moins d'énergie, utiliser des sources d'énergie alternatives, développer une approche sectorielle : transport, construction,... éliminer les distorsions du marché ou «demander un prix juste»). Il a aussi inventé les «mécanismes flexibles». Le vocable «mécanismes flexibles» comprend trois principes inscrits dans le Protocole de Kyoto qui visent à maximaliser les réductions d'émission (seuls les pays industrialisés sont tenus de respecter un quota d'émissions) et à minimaliser les coûts.

Ces trois mécanismes sont :

- 1) Les permis d'émissions négociables (*Emissions Trading*), principe qui permet à une entreprise/pays d'échanger des «droits d'émission» avec une autre entreprise/pays.

- 2) Les mécanismes de développement propre (*Clean Development Mechanism*) permettent la réalisation d'un projet environnemental dans un PVD. Le bénéfice en termes d'émissions est comptabilisé au profit de l'entité qui finance ce projet.
- 3) La mise en œuvre conjointe (*Joint Implementation*), est similaire au mécanisme de développement propre mais le projet a lieu dans un pays industrialisé ou un ex-pays de l'Est.

L'idée commune à ces trois mécanismes est de pouvoir limiter au maximum les coûts induits par les réductions imposées en utilisant des mécanismes orientés vers le marché. La tonne de CO₂ a donc un prix, variable selon l'offre et la demande. Les réductions, elles, sont imposées pour chaque pays industrialisé. Par les mécanismes flexibles, le jeu consiste à faire faire des réductions par d'autres, ailleurs, à meilleur compte. Ainsi, si Polutreau est tenu de réduire les siennes, il aura possibilité de réduire ses propres émissions ou de financer Meautivez pour que celui-ci réduise ses émissions d'autant plus.¹ (d'après Inter-Environnement Wallonie, www.iewonline.be).

Bali

En décembre 2007, à Bali, 188 pays signent un accord prévoyant la mise en place d'un traité devant succéder à partir de 2012 à celui de Kyoto pour la période 2013-2017 ou 2020.

Et puis, il y eut Copenhague...

En décembre 2009, à Copenhague, les Parties à la Convention devaient parvenir à un accord permettant la réduction de la quantité totale des émissions de GES.



¹ D'après Inter-Environnement Wallonie, www.iewonline.be.

3 De Copenhague à Mexico et au-delà

Droit dans le mur, tant pis pour les pauvres, tant pis pour la planète !

Daniel TANURO - Ingénieur agronome, chercheur et militant

Plus un seul responsable politique important ne doute que le réchauffement est dû principalement à la combustion de charbon, de pétrole et de gaz naturel. Tous connaissent les dangers de la situation. Le quatrième rapport du GIEC propose un tableau des impacts. Il en ressort que le seuil de dangerosité est bien inférieur au chiffre de +2C par rapport à l'ère pré-industrielle. Comme le mercure a déjà gagné 0,8C depuis 1780 et qu'une nouvelle augmentation de 0,6C est inévitable, la conclusion coule de source : il n'y a plus une minute à perdre ! Les conditions d'existence de centaines de millions de gens dépendent d'une action rapide, coordonnée, mondiale. Mais cette action ne vient pas !

Fumisterie

Médias et responsables politiques persistent à affirmer que les négociations ont pour but de rester au-dessous des 2C. En réalité, les rapports du GIEC ne prévoient déjà plus cette possibilité. Dans le meilleur des cas, la température ne monterait «que» de 2 à 2,4C et le niveau des mers de 40cm à 1,4m. Nous sommes donc déjà dans la zone dangereuse.

Pour ne pas s'y enfoncer davantage, que faudrait-il faire ?

1) Les pays développés devraient réduire leurs émissions de 80 à 95% d'ici 2050 (par rapport à 1990) en passant par une étape de 25 à 40% d'ici 2020 ;

2) les pays en développement devraient prendre des mesures pour que leurs émissions, dès 2020 (2050 pour l'Afrique), soient inférieures de 15 à 30% aux projections ;

3) les émissions mondiales devraient baisser de 50 à 85% d'ici 2050 (par rapport à 2000) ;

4) cette diminution devrait débuter au plus tard en 2015. Ces chiffres sont à considérer comme des minima, car ils sont établis à partir de modèles qui tiennent insuffisamment compte de l'inquiétante désintégration des calottes glaciaires, entre autres. Au nom du principe de précaution, les objectifs les plus drastiques devraient être adoptés.

Ils s'en fichent

Réunis à Copenhague, en décembre, les gouvernements ont été incapables de signer un traité international prenant le relais du Protocole de Kyoto. Ils ont d'autres chats à fouetter : sauver les banques, réduire les déficits, attaquer la sécurité sociale et les services publics, traquer les chômeurs et précariser l'emploi. La mobilisation en faveur du climat, ils la voient surtout comme un prétexte pour imposer plus de sacrifices au monde du travail et donner plus de cadeaux aux entreprises. La décision de ne pas conclure de traité montre ainsi les vraies priorités de ces gens. Mais le plus important est de prendre conscience du fait que, s'ils concluent un accord en 2010 à Cancún, celui-ci sera écologiquement

insuffisant, socialement criminel et technologiquement dangereux.

Ecologiquement insuffisant

Le «paquet énergie-climat» de l'Union européenne prévoit d'ici 2020 de réduire les émissions de 20%, soit moins que le chiffre le plus bas du GIEC. En outre, plus de la moitié de l'objectif pourra être réalisé en recourant à l'achat de crédits de carbone, ces «droits de polluer» générés par des investissements «propres» dans les pays en développement. Or, plus de 50% des crédits ne correspondent à aucune diminution réelle et structurelle des émissions. Soit parce qu'ils proviennent d'investissements qui auraient été réalisés de toute façon, soit parce qu'ils proviennent d'investissements forestiers, soit parce que la certification est entachée de fraude. Si les entreprises et les gouvernements de l'UE utilisent à fond la possibilité qui leur est offerte de remplacer les réductions d'émissions par ces achats de crédits, la réduction effective d'émissions sera de 14% à peine en huit ans (de 2012 à 2020). En base annuelle, c'est moins que ce qui était prévu par Kyoto (8% entre 2008 et 2012).

Le topo est identique aux Etats-Unis. D'ici 2020, le projet de loi sur le climat adopté à la Chambre prévoit 17% de réduction par rapport au présent. Cet objectif n'est pas seulement au-dessous des 25 à 40% par rapport à 1990 avancés par le GIEC, mais aussi inférieur à ce que les USA auraient dû réaliser avant 2012, s'ils avaient ratifié Kyoto. Quant aux crédits d'émissions, Washington fait encore plus fort que Bruxelles : si l'industrie utilisait intégralement la manne des crédits, elle pourrait se dispenser de réduire ses propres émissions jusqu'en 2026...

Si ces projets européens et étatsuniens servaient de base à un traité, la hausse de température oscillerait entre 3,2 et 4,9°C, et le niveau des océans monterait de 60cm à 2,9m. Selon le tableau des impacts du GIEC, il en découlerait de «lourdes conséquences pour les services sanitaires», «des millions de personnes supplémentaires exposées à des inondations côtières chaque année», une «baisse du rendement de

toutes les cultures céréalières aux basses latitudes» et «l'exposition de centaines de millions de personnes à un stress hydrique accru». Voilà les catastrophes qui se profilent et dont les pauvres de la Terre sont déjà les victimes. Les dirigeants le savent, mais, comme on l'a dit, ils ont d'autres chats à fouetter.

Socialement criminel

Des centaines de millions de pauvres sont victimes des changements climatiques alors que leur responsabilité est proche de zéro. Peut-on imaginer plus grande injustice ? Certains évoquent des «catastrophes naturelles», mais c'est de refus d'assistance à personnes en danger qu'il s'agit. Ce n'est pas que les dirigeants des pays développés soient inconscients, non, ils connaissent les enjeux. Simplement, pour eux, prévention bien ordonnée commence par soi-même : les fonds que le Land du Bade Wurtemberg investit dans les infrastructures contre les inondations, par exemple, sont supérieurs à l'ensemble des budgets disponibles pour l'adaptation dans les pays en développement au réchauffement.

Plus largement, le but des classes dominantes est de faire payer leur politique climatique - mérite-t-elle ce nom ? - au reste de la population, par le biais du prix du carbone. Pour les libéraux, tout problème peut se résoudre par des mécanismes de marché, en jouant sur les prix. Il y a du chômage parce que le prix du travail est trop élevé, tout le monde sait cela, et trop de carbone dans l'air parce que celui du CO₂ est trop bas... On sait ce qu'il en est de l'efficacité de ce paradigme : la crise sociale s'approfondit sans cesse. Eh bien, il en ira de même en matière climatique : la crise s'approfondira. Quel devrait être le prix d'une tonne de CO₂ pour réduire les émissions de 50% ? Réponse de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) : de 500 à 700 dollars, au moins. A la limite, les employeurs peuvent s'accommoder d'une taxe carbone modérée s'ils ont la double garantie que tous les concurrents la paient et qu'elle sera répercutée intégralement sur les consommateurs finaux. Mais, à 500-700 dollars/tonne, tous ces scénari deviennent absurdes, car des montants de cet ordre si-

gnifieraient une récession sociale si brutale que la demande s'effondrerait.

Technologiquement dangereux

Dans le délai imparti, les réductions d'émissions à réaliser ne peuvent être atteintes sans diminuer sérieusement la consommation d'énergie, donc aussi, dans une certaine mesure, la production matérielle. C'est la condition nécessaire pour que les renouvelables puissent se substituer aux fossiles. Or, cette condition, le capitalisme est incapable de la remplir. Chaque propriétaire de capitaux cherche à remplacer des travailleurs par des machines afin d'augmenter la productivité et de toucher un surprofit par rapport à ses concurrents. Tous font de même, de sorte que le système est agité en permanence d'une véritable danse de Saint-Guy productiviste. Réchauffement ou pas, le capital a donc besoin de plus d'énergie, toujours plus d'énergie.

Pour tenter de concilier tant soit peu cette exigence avec les contraintes physiques du climat, les trois solutions technologiques qui ont ses faveurs sont les agrocarburants, le nucléaire et le «charbon propre». La folie des agrocarburants a déjà été dénoncée si abondamment qu'on peut se permettre de ne pas y insister. Le nucléaire fait un come-back remarqué. Pour réduire les émissions de 50%, l'AIE mise sur un triplement du parc, soit la construction de 32 centrales par an, pendant 40 ans. C'est du délire : la construction d'une centrale prend 10 ans, et les réserves connues d'uranium permettent à peine de faire fonctionner le parc actuel pendant une cinquantaine d'années... Le dernier né des Frankenstein productivistes est le «charbon propre» avec stockage du CO₂ dans les couches géologiques profondes. Il risque de réserver quelques surprises désagréables, car personne ne peut garantir l'étanchéité à long terme des réservoirs, en cas d'accident sismique notamment...

Choix de civilisation

Produire moins ? Le capitalisme n'en est capable que temporairement, et sous pression de la crise. Dans ces conjonctures-là, oui, les émis-

sions de gaz à effet de serre diminuent. Mais, il va de soi que seuls des fous pourraient souhaiter plus de crises dans l'espoir qu'il y ait moins de productions, donc moins d'émissions ! D'autant plus que trois milliards d'êtres humains manquent de l'essentiel. Pour satisfaire leurs besoins fondamentaux, il faut produire davantage. Mais cette production-là n'intéresse pas le capitalisme, car la demande est non solvable. Il y a donc deux défis contradictoires : d'une part, pour stabiliser le climat au niveau le moins dangereux possible, il faut produire moins. D'autre part, pour satisfaire les besoins sociaux fondamentaux, il faut produire plus. L'économie de marché est incapable de relever chacun de ces défis séparément, les faire ensemble relèverait pour elle de la quadrature du cercle.

Il n'y a pas d'issue possible sans incursions dans la propriété privée capitaliste. Pour stabiliser le climat tout en satisfaisant les besoins fondamentaux, il faut supprimer les productions inutiles ou nuisibles (armes, publicité, etc), reconvertir les travailleurs, réduire le temps de travail sans perte de salaire, et étendre radicalement le secteur public. La hausse de l'efficacité énergétique et le passage aux renouvelables doivent être planifiés et réalisés indépendamment des coûts, et la plus grande partie de la production agricole doit être relocalisée via un soutien à l'agriculture paysanne. L'énergie et le crédit doivent être placés sous statut public, et un fonds mondial d'adaptation doit être créé à partir de ponctions sur les bénéfices de monopoles. C'est plus facile à dire qu'à faire, diront certains. Certes, mais la première chose à faire, c'est de le dire. La lutte pour le climat est beaucoup plus qu'une lubie environnementale : un choix de civilisation qui passe par une lutte à la fois écologique et sociale. Une lutte écosocialiste pour une alternative au capitalisme.



4 Voir Copenhague, puis changer le monde

Myriam DJEGHAM - Secrétaire fédérale adjointe au MOC de Bruxelles. Pour le groupe «ô développement» du CIEP-MOC Bruxelles

Il était onze heures du matin, lorsque, dans un café de la gare du Midi, se formait un groupe de voyageurs aux couleurs vertes bardés de sacs à dos et de tapis de sol. Au même moment, sur un quai international, des militants vêtus de rouge distribuaient des tracts tout en se préparant à embarquer. Direction du train renseignée sur le panneau : Copenhague. C'était en décembre dernier. «Climat et Justice sociale» préparait ce voyage depuis des mois. Objectif : emmener 900 militants, des Français, des Anglais et des Belges rejoindre les actions organisées au Danemark pendant le Sommet des Nations Unies sur le climat. Outre les militants du MOC (essentiellement des syndicalistes, mais aussi des personnes engagées à la mutuelle et dans les mouvements d'éducation permanente) et de la FGTB, le train rassemblait des environnementalistes et des altermondialistes. Rien que ce mélange était en soi un défi, la rencontre de «mondes» avec des manières de penser et d'agir distinctes.

Dissonances sans discordances

Pour certains, le changement passe d'abord par le comportement individuel. Ils vont donc consacrer leur énergie à conscientiser et responsabiliser l'individu. Pour d'autres, seul le changement collectif permet de libérer l'individu, ceux-là vont plutôt tenter d'organiser le rapport

de force. Et il y a cent et une positions intermédiaires dans cette tension. Il y a aussi ceux qui se battent contre les méfaits des activités humaines sur la planète et ceux qui luttent contre les torts qu'une minorité d'hommes cause à la majorité à travers essentiellement l'accroissement des écarts sociaux, les externalités et les internalités, comme les nomme Christian Arnsperger¹. Il y a ceux pour qui la réponse adéquate passe par un changement complet de paradigme économique et ceux pour qui limiter les dégâts en régulant le système est déjà un premier pas. A côté de cela, certains pensent que les travailleurs qui se battent pour maintenir leur emploi, dans des secteurs polluants, contribuent à dérégler le climat et d'autres ne conçoivent pas le monde en dehors de la croissance économique. Ceux qui pensent à partir du Nord, ceux qui pensent à partir du Sud et puis ceux qui pensent en termes de relations entre les deux. Ces tensions, parfois historiques et révélant bien souvent des positions complémentaires plutôt qu'opposées, ont été dépassées, le temps d'un «week-end à Copenhague», pour faire place à une unanime volonté de dire STOP à la destruction de la planète. Non seulement tous les passagers du train mais aussi les 99 000 autres

¹ ARNSPERGER Ch., «Transition écologique et transition économique : Quels fondements pour la pensée ? Quelles tâches pour l'action ?», février 2010.

manifestants ont défilé derrière les mêmes bandières : «Changez le système, pas le climat», «Il n'y a pas de PLANète B», «Pour une transition juste»... Aujourd'hui, l'enjeu est de maintenir et renforcer cette unité d'action.

Le dessus de l'iceberg

Notre participation à ce voyage était un moment fort dans un processus amorcé deux ans avant, lorsqu'au niveau du MOC de Bruxelles, nous avons démarré un travail de questionnement du modèle de développement au regard des effets désastreux qu'il produit sur les travailleurs/euses et leur environnement et que les crises révèlent bruyamment. Partant du constat que les dégâts écologiques accentuent les écarts sociaux, nous avons voulu le confronter aux regards des militants afin d'envisager des actions collectives. Ce faisant, le fossé entre les combats environnementalistes, tiers-mondistes et sociaux, est apparu de moins en moins justifié. Les informations et les formations que nous avons organisées et que nous continuons à co-construire révèlent l'importance de globaliser notre approche, de refuser les segmentations qui fragmentent nos combats, les fragilisant du même coup.

L'action collective est possible

Si partager l'analyse nécessite du temps et des débats, s'engager dans l'action est un processus plus long et plus compliqué encore. Changer de modèle de développement: il n'y a probablement pas de problèmes plus macro que celui-là ni de stratégies plus difficiles à concevoir et à mener. Nous sommes dans un modèle profondément injuste, mais pour l'abolir et en construire un autre ou des autres, il faut oser prendre le risque de perdre ce que ce modèle nous apporte. Les résistances au changement, et donc à l'action qui vise le changement, sont innombrables au niveau individuel, au niveau des organisations et au niveau politique. Comment éviter de tomber dans le piège, dénoncé par Ivan Illitch, des «institutions qui ne s'adaptent pas à la rapidité des changements et ne servent qu'à stabiliser

et à protéger la structure de la société qui les a produites»¹ ?

Un premier défi est donc de rendre nos organisations plus agiles, plus réceptives aux frémissements de la base. Pour cela, la représentation que nous avons des travailleurs/leuses est extrêmement importante. Notamment pour contrecarrer l'image que les bénéficiaires de la croissance injuste nous renvoie sans cesse à travers un matraquage médiatico-publicitaire. L'individu n'est pas une machine à consommer dont les actes ne sont guidés que par la recherche d'intérêts. Il serait libre, mais intéressé et égoïste. L'individu n'est pas plus libre qu'il n'est égoïste. Il est soumis à une structure économique et idéologique qui l'ampute de son souci des autres, de ses valeurs de solidarité, de ses aspirations à coopérer. L'individu est anesthésié, mais son potentiel est énorme. C'est contre la domination de nos imaginaires que nous devons combattre dans et avec nos organisations.

Capitalisme ennemi du climat

Le réchauffement climatique est un résultat structurel du capitalisme. En effet, c'est un modèle économique qui va toujours promouvoir plus de production sans prendre en considération les besoins réels. Le capitalisme est guidé par la seule recherche de profits maximum à court terme. Les profits ayant tendance à baisser, par unité d'argent investi, à cause de la mécanisation, la course aux nouveaux marchés et l'exploitation des travailleurs/leuses sont les seules manières d'augmenter la rémunération du capital. Dans un marché, face à des géants qui produisent vite et avec un très faible coût à l'unité, celui qui n'essaye pas de faire aussi «bien» va à la faillite, perd ses actionnaires ou se fait absorber. Pas le choix donc dans cette économie-là que de surproduire en créant des outils comme le crédit et la publicité pour que la consommation suive.

Un rendez-vous à ne pas manquer par les mouvements sociaux !

¹ ILLITCH I., «Une société sans école», Paris éd. du Seuil, , 1971.

Les questions environnementales et énergétiques mises à l'agenda 2009 le seront encore au mois de décembre des années à venir, vu le résultat pitoyable de Copenhague. Elles révèlent à la fois des questions nouvelles à travers la crise du modèle et nous replongent dans le terreau du mouvement ouvrier, nous rappelant à nos fondamentaux puisque, comme le dit Asbjørn Wahl (syndicat des employés en Norvège) «le changement social est à la fois la condition et la solution aux problèmes climatiques». En tant que mouvements d'organisation des travailleurs/leuses, acteurs collectifs dans les lieux de production, comment trouver des capacités d'action globale et mondiale sur le sens économique de la société ? Que produisons-nous ? Pour quoi ? Pour qui ?

Beaucoup de choses se font déjà dans nos organisations qui vont dans ce sens. De la critique

de la publicité et du crédit à la défense de la sécurité sociale, des services publics et d'un impôt redistributif, en passant par la dénonciation de l'activation des chômeurs ou de l'exploitation des femmes à travers les titres-services. Notre boulot consiste fondamentalement, par des méthodes émancipatrices, à organiser les femmes et les hommes pour construire le rapport de force face aux détenteurs de capitaux sur les enjeux de santé, logement, emploi, mobilité,... Comment consolider ce qui se fait, l'amplifier, l'élargir ? Comment donner forme à des actions collectives larges ? Comment tout placer dans un projet politique commun, mobilisateur ?

Parce qu'il y a urgence, prenons le temps de repenser et recentrer nos objectifs et nos modes d'action en donnant aux militants le goût et la force de participer au pouvoir.



5 Cancún, notre dernière chance ?

Véronique RIGOT - Chargée de recherche Environnement & Développement au CNCD-11.11.11

Fin de cette année 2010, le Mexique accueillera le 16^e Sommet des Nations Unies sur le climat. A l'instar de Copenhague en 2009, c'est la ville de Cancún qui accueillera du 29 novembre au 10 décembre 2010 les négociations internationales sur le climat. L'enjeu reste le même que l'année dernière : définir l'après-Kyoto. Notre dernière chance se joue-t-elle à Cancún ?

C'est un long chemin...

Cancún est une étape sur le long chemin de la gestion internationale du climat. La Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC) fut signée en 1992 à Rio, lors du Sommet Planète Terre, soit 20 ans après la première Conférence internationale sur l'environnement (en 1972 à Stockholm). Pour la mise en œuvre de cette convention, les parties signataires ont négocié un protocole qui a été signé en 1997 à Kyoto. Les Etats ont ensuite été encouragés à ratifier ce Protocole, c'est-à-dire à le transmettre à leurs parlements nationaux pour qu'ils l'approuvent et le déclinent en normes nationales (lois, décrets,...).

C'est en 2005, soit près de 10 ans après le début des pourparlers, que le Protocole de Kyoto est entré

en vigueur. Il fallait en effet que certaines conditions soient réunies : la ratification par 55 Etats du Protocole (condition atteinte en 2002 avec la ratification de l'Islande). Ces Etats ratifiants devraient représenter au moins 55% des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 1990 (condition atteinte en 2005 avec la ratification de la Russie).

Il a donc fallu une dizaine d'années pour aboutir à l'entrée en vigueur en 2005 du Protocole de Kyoto. Et dès 2007, lors de la Conférence de Bali, les Parties ont réfléchi à l'après-Kyoto, pour la période 2013-2017. Il y fut adopté une feuille de route pour la progression des négociations sur les piliers fondamentaux de la question climatique : les réductions d'émissions de GES (atténuation), l'adaptation aux changements climatiques, le développement et le transfert de technologies propres et le financement. La feuille de route de Bali devait aboutir à la signature à Copenhague du «Protocole de l'après-Kyoto». Celui-ci devait être signé en 2009 de manière à laisser le temps aux Etats de signer, ratifier et traduire en normes nationales les dispositions du nouveau Protocole et de ses Accords.

Malheureusement, Copenhague fut le fiasco que l'on sait. Les Nations Unies en situation d'extrême faiblesse, incapables de réaliser les ambitions partagées par les peuples du monde entier, supplantées dans la dernière ligne droite

par un petit groupe de pays puissants qui signent un «Accord» pour sauver la face, Copenhague fut témoin de l'échec du multilatéralisme. Un échec politique certes, mais aussi un échec médiatique aveugle, où l'attention démesurée pour le Sommet a mis une pression stérile sur les négociateurs et leurs responsables politiques, pression qui s'est ensuite retournée contre un bouc-émissaire, le GIEC. Décrédibilisés par plusieurs attaques médiatiques sur le fonds et sur la forme, les médias généralistes ont assimilé trop facilement, consciemment ou inconsciemment, l'échec politique de Copenhague à un échec scientifique du groupe des experts. Pourtant, cet organe scientifique ne porte aucune responsabilité ni dans l'échec de Copenhague, ni dans l'emballement médiatique autour de la question climatique. Créé en 1988 pour faire l'état des lieux de l'évolution du climat, le GIEC a honoré sa mission scientifique d'analyse et de recommandation au politique : il a publié plusieurs rapports largement documentés par des analyses pluridisciplinaires de divers horizons géographiques et des synthèses à l'attention des décideurs politiques.

Le long chemin des négociations continue donc, avec une nouvelle étape inscrite à Cancún à la fin de cette année 2010. Les enjeux sont multiples. D'une part, le temps presse : au plus la signature du «Protocole de l'après-Kyoto» traîne, au plus son entrée en vigueur est donc potentiellement retardée.

D'autre part, les enjeux pour l'après-Kyoto ont été revus à la hausse. L'objectif principal du Protocole de Kyoto était d'amener les pays industrialisés à réduire les émissions de 5% d'ici 2012 par rapport à 1990. Aujourd'hui, le GIEC recommande une réduction de 25 à 40% des émissions de GES d'ici 2020 par rapport à 1990. A l'amplification des réductions d'émissions, s'est ajoutée l'épineuse question du financement de l'adaptation et de l'atténuation. Les pays les plus vulnérables aux changements climatiques se trouvent principalement au Sud et, en plus de ne pas disposer des moyens nécessaires pour s'adapter aux changements, ne portent pas la responsabilité historique des émissions de GES !

Le plan d'action

A l'instar de 2009, 2010 aura été jonchée de sessions intermédiaires de négociations visant à définir les contours de l'accord. Première étape, fin janvier, les Parties ont annoncé aux Nations Unies leurs objectifs de réduction des émissions de GES. Première déception : les objectifs manquent cruellement d'ambition. La somme des engagements des 55 pays (représentant 80% des émissions mondiales de GES) est loin de l'objectif de limiter le réchauffement global à 2°C : elle avoisine le scénario d'un réchauffement global de 3,4 à 3,9°C ! En avril, les Parties se réunissent 3 jours à Bonn pour une première session des négociations vers Cancún, sur la forme et non sur le contenu. Début juin et début août auront lieu deux nouvelles sessions à Bonn en Allemagne, sur le contenu cette fois, la session d'août permettant de commencer à restaurer un climat de confiance entre les Parties, et en particulier entre les pays du Nord et le Sud. Les négociateurs se réuniront encore début octobre en Chine, puis se retrouveront à Cancún fin novembre.

Dès le printemps 2010, on a entendu plusieurs déclarations, notamment de la Commissaire européenne au climat, annonçant qu'il ne fallait pas attendre un accord légalement contraignant à Cancún, mais bien en 2011 en Afrique du Sud. La stratégie est donc de relâcher la pression, et de profiter de cette année pour avancer sur des questions très concrètes. Le Mexique démontre la volonté de faire progresser les débats en privilégiant une stratégie pragmatique : travailler d'abord aux décisions opérationnelles, les faits et objectifs à atteindre, pour ensuite envisager le format légal des décisions, c'est-à-dire l'aspect contraignant de l'accord. Reste la question de savoir si les Mexicains déposeront un texte sur la table des négociations de Cancún, ce qui fut l'erreur des Danois l'année dernière.

Le scénario présenté par le secrétariat de la Convention est celui d'une négociation privilégiant l'architecture fonctionnelle afin de renforcer la confiance des différentes Parties. Ensuite, le degré d'implication et d'obligation pour les

différentes Parties sera négocié, afin de définir les contraintes légales.

Plus concrètement, sur la table des négociations, il y a deux pistes d'accord : l'un concerne principalement les «pays riches» et se place dans la continuité du Protocole de Kyoto et de ses 3 mécanismes de flexibilité (marché du carbone, mécanisme de développement propre et mise en œuvre conjointe) ; l'autre est un accord global de coopération à long terme pour l'action de lutte contre les changements climatiques et qui implique toutes les Parties et inclut les 4 piliers de Bali (l'atténuation, l'adaptation, le transfert de technologies et le financement).

Les blocages

Outre le contexte économique international qui est pour le moins défavorable, les blocages viennent principalement de la Chine et des Etats-Unis. Ces derniers, souvent stigmatisés pour ne pas avoir ratifié le Protocole de Kyoto alors qu'ils sont le plus gros pollueur par habitant, et malgré les discours volontaristes du Président Obama, ne sont pas prêts à plus d'engagement. Première raison invoquée : la nécessité d'une loi fédérale sur le climat pour pouvoir annoncer des engagements officiels chiffrés de réduction des émissions et de financement. Cependant, comme le rappelle justement Yvo de Boer, ancien Secrétaire exécutif de la Convention Cadre, aucun pays qui a signé le Protocole de Kyoto en 1997 n'avait de législation nationale en vigueur. L'absence de cette loi sur le climat ne devrait donc en principe pas freiner les USA dans leur volontarisme. Néanmoins, ils n'annoncent ni objectifs de réduction d'émissions ni de financement, et incitent la Chine, le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud à s'engager à des mesures contraignantes. L'attitude américaine reste conservatrice pour éviter la réduction des libertés individuelles et les contraintes à l'«american way of life».

La Chine, premier émetteur de GES en chiffres absolus, se cache derrière les Etats-Unis. Elle non plus n'est pas prête à accepter une contrainte et un contrôle extérieur. Plus libéraux que les libéraux dans leur développement, les Chinois montrent une certaine réti-

cence à accepter un accord qui contraindrait le nouveau «chinese way of life». Ils invoquent en outre la question du droit au développement et appellent l'Union européenne à confirmer sa position de leader, et à faire pression sur les autres pays développés pour qu'ils emboîtent le pas. La Chine prône une réduction contraignante des émissions pour les pays riches, dans la prolongation du Protocole de Kyoto et un engagement à des efforts comparables pour les autres pays.

Entre ces deux blocs, l'Union européenne manque d'ambition extérieure, car elle continue de faire face à d'énormes désaccords internes, tant par rapport à ses objectifs d'émissions qu'à ses engagements en termes de financements. Elle entend garder le leadership sur la question climatique, afin de devenir la région la plus «climate-friendly», atteignant ses objectifs verts tout en créant de l'emploi et en relançant ses économies. Comme l'a annoncé une communication de la Commission européenne au printemps, un passage à 30% de réductions d'émissions est non seulement souhaitable, mais aussi tout à fait réaliste. La décision d'augmenter ces ambitions revient au Conseil Environnement (qui se prononcera mi-octobre).

L'Union européenne cherche par ailleurs à honorer ses engagements pour les financements à court terme promis à Copenhague, et son grand objectif sera de contribuer à remédier aux faiblesses avérées du Protocole de Kyoto, les «loopholes». Deux questions en particulier sont au cœur des discussions : les droits à polluer de la Russie (et de l'Ukraine) suite à la désindustrialisation et les comptabilisations liées à l'usage des sols (agriculture et déforestation). Il est important pour l'UE de progresser sur ces terrains pour renforcer la confiance des pays du Sud.

Derrière cette réticence à l'engagement international, il y a évidemment des enjeux économiques et politiques très clairs, incarnés par des lobbies très puissants dans un contexte de crise financière et économique particulièrement sévère. Mais si les avancées restent timides sur la scène internationale, la transition vers des économies plus propres est bel et bien entamée sur le terrain. Les grands projets pour le développement d'énergies renouvelables fleurissent

aux Etats-Unis, en Europe et en Chine aussi, grâce à la mise en œuvre des mécanismes de développement propre du Protocole de Kyoto. Les Etats-Unis sont ainsi le premier producteur d'énergie éolienne au monde, et c'est en Californie que se trouve la plus grande centrale solaire au monde.

Et si on échouait ?

Les Etats sont donc réticents à l'engagement international, mais ceci n'enlève rien à la conscience de la nécessité d'agir pour limiter le réchauffement global de la planète. Les impacts sont multiples sur le vivant, sur les ressources naturelle, et sur nos activités quotidiennes. Une augmentation de 2C de la température moyenne provoquerait une disparition de 20 à 30% des espèces. Imaginer que l'est de l'Amazonie se transforme en savane est plus parlant : disparition des espèces animales et végétales, conséquences sur la vie des communautés locales, en termes d'économie, d'organisation sociale,... C'est toute la vie qui change.

Une augmentation de la température moyenne modifie également les cycles de l'eau, la pluviosité des régions sèches et humides, accentuant les phénomènes extrêmes comme les tempêtes et les cyclones,... En Afrique, ce sont 75 à 250 millions de personnes supplémentaires qui sont susceptibles de vivre en situation de manque d'eau. Enfin, c'est également toute l'irrigation des terres agricoles qui est menacée, l'aridité des terres allant de pair avec l'érosion des sols, le réchauffement atténuant la résilience des plantes,... Ce sont des millions de personnes supplémentaires qui seront malnutries, sans parler des conséquences directes de la hausse du niveau des mers et de la salinisation des terres, des migrations liées aux dégradations de l'environnement, ou encore de la dégradation des conditions sanitaires (dissémination des maladies tropicales, sous-alimentation,...)

Ne pas agir maintenant pour limiter le réchauffement global revient à encourager la multiplication d'injustices. En effet, ceux qui paient aujourd'hui les dégâts de cette crise

climatique sont ceux qui polluent le moins : les pays les moins avancés et en leur sein, les classes les plus pauvres qui sont les plus vulnérables.

Cancún est donc une étape importante, où il faudra déjouer des risques multiples. Outre le risque opérationnel de procéder à un «bricolage» rapide pour définir la transition entre le Protocole de Kyoto et la suite, il y a les risques politiques de voir l'Organisation des Nations Unies à nouveau contournée. Le G8 gagne peut-être en légitimité lorsqu'il s'élargit à 20 et représente une frange plus importante de la population mondiale, reste qu'il n'est pas une institution officielle et ne dispose pas de structure pour la mise en œuvre du suivi de ses décisions. L'Organisation des Nations Unies est la seule organisation internationale légitime pour la gestion des ressources communes à l'ensemble de l'humanité, et c'est donc sous son égide que doivent être prises les décisions pour la régulation du climat.

Enfin, il y a les risques environnementaux : avec les réductions d'émissions actuellement annoncées, nous écrivons le scénario d'une hausse de 3,4C par rapport à l'ère pré-industrielle. Les GES dans l'atmosphère modifient les équilibres climatiques (érosion de la biodiversité, modification des régimes de précipitations, acidification des océans,...) et encouragent une spirale naturelle infernale, jusque où ? Jusque quand ? Scénario catastrophe ou non, il y a nécessité d'agir pour des milliards d'êtres humains dont les conditions de vie se dégradent. Il est donc temps de repenser le développement durable, au présent et au futur. Les principes d'action inscrits dans la Déclaration de Rio, et en particulier le principe de précaution, devraient nous inciter à atteindre un accord global juste et équitable, contraignant et ambitieux le plus rapidement possible.

Environnement, social et développement sont trois enjeux spécifiques mais complémentaires des négociations internationales pour le climat. Les trois «groupes d'intérêt» ont certes une histoire et une identité différente, mais les efforts pour limiter le réchauffement global nous réunissent autour d'une analyse commune sur la nécessité de trouver des solutions à une crise profonde du système. Le réchauffement

global est en effet le symptôme d'une crise plus large. Aussi, unis derrière le même message «System change, not climate change», c'est pour un même défi que nous nous investissons, celui de réduire les inégalités.

Pour la première fois, l'humanité est confrontée aux limites physiques de la planète. Alors, sommes-nous prêts à entrer en guerre pour les ressources ou à promouvoir une transition juste ?



6 La Belgique à la présidence de l'Union européenne : une opportunité ?

Elisabeth ELLEGAARD - Conseillère à la cellule Environnement au cabinet du ministre Paul MAGNETTE

Notre société est confrontée à un grand défi dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. Néanmoins ce défi constitue une opportunité importante de développement économique durable qui engendrera des transformations profondes qui sont indispensables afin d'évoluer vers une société pauvre en carbone. La lutte contre les changements climatiques est une priorité dans le programme de la présidence belge de l'Union européenne pendant la deuxième moitié de 2010. Le but ultime reste de parvenir à un accord mondial, établi dans le cadre des Nations Unies, et dont le niveau d'ambition est compatible avec l'objectif de limitation du réchauffement à 2°C par rapport à la période pré-industrielle. L'Union européenne a un rôle pionnier à jouer pour faire avancer les négociations internationales. La présidence travaille en étroite collaboration avec le Commissaire du climat de la Commission européenne. Enfin, la stratégie de l'UE d'ici 2020 est de développer un volet économique durable et solidaire couvrant toutes les facettes de l'innovation.

Cadre de négociation

En 2007, les Nations Unies ont mis en place deux groupes de travail pour mener les négociations : d'une part, sous l'égide de la Convention Cadre et d'autre part, sous l'égide du Protocole

de Kyoto. Les négociations au sein de la Convention engagent tous les pays, aussi bien les pays industrialisés, comme les Etats-Unis, que les pays émergents comme la Chine et l'Inde. Ce groupe de travail se penche sur des composantes importantes du futur accord global, en particulier l'atténuation, l'adaptation, le transfert technologique et le financement. Ce processus sera informé par la science. Des efforts comparables doivent être consentis par les pays développés et par les pays en développement. D'une part, les négociations sous le Protocole de Kyoto se focalisent sur la révision des engagements de réduction des pays industrialisés et les réformes des mécanismes existants, comme les mécanismes de flexibilité et de nouveaux mécanismes comme le développement des mécanismes sectoriels.

Les principaux enjeux sont les suivants

- parvenir à un accord ambitieux, efficace, juste et contraignant ;
- développer une vision commune sur les objectifs à long terme et un régime acceptable pour toutes les Parties ;
- convaincre tous les grands émetteurs de se joindre aux efforts de réduction ;
- développer un cadre d'action adaptation ;
- intégrer la lutte contre la déforestation dans les moyens de lutte contre les changements climatiques ;
- réformer le marché du carbone.

Principaux résultats de Copenhague

Malgré les attentes plus élevées de l'Union européenne, l'Accord de Copenhague, qui est le résultat des négociations entre les chefs d'Etats, est considéré comme un important pas en avant pour de nombreuses raisons. L'Accord de Copenhague reconnaît que les émissions doivent être réduites de façon significative afin de limiter le réchauffement climatique à 2°C maximum. L'Accord prévoit notamment une clause de révision en 2015 en s'orientant vers un objectif de 1,5°C. Il prévoit une différenciation entre les objectifs absolus pour les pays industrialisés d'une part et des objectifs relatifs pour les pays en développement d'autre part.

Un futur accord devra selon l'Union européenne contenir un objectif global de réduction des émissions mondiales de GES d'au moins 50% en 2050 par rapport à 1990. Cet objectif devra être reparté entre pays industrialisés et pays en développement de la manière suivante : un engagement de réduction de 25 à 40% pour les pays développés à l'horizon 2020 par rapport à 1990 et de l'ordre de grandeur de 80 à 95% à l'horizon 2050. Les pays en développement, en particulier les pays émergents, devront s'engager à entreprendre des actions d'atténuation compatibles avec l'objectif global. Sinon le cadre de monitoring et de vérification des émissions et la comparabilité des efforts sont deux autres composantes importantes d'un futur accord global.

L'Accord de Copenhague reconnaît également le rôle important dans la lutte contre la déforestation et la dégradation forestière dans les pays en développement. Même si l'Accord ne prévoit pas d'objectif global, il prévoit la mise en place d'un instrument financier pour éviter la déforestation dans ces pays-là.

Concernant l'adaptation, le but initial de l'Union européenne est de mettre en place un cadre d'action sur l'adaptation avec un accord sur les principes, les fonctions et le financement. De plus, il vise un financement additionnel de la part des pays développés prioritairement destiné aux pays les plus vulnérables, en particulier les pays les moins avancés, les petits États insulaires et l'Afrique.

Il est essentiel de prévoir un soutien financier suffisant, prévisible et disponible en temps utile pour la mise en œuvre de l'Accord de Copenhague. L'Union européenne est prête à assumer sa part, dans le cadre d'un accord de Copenhague global et mondial qui suppose des contributions appropriées et suffisantes des parties. L'Accord prévoit un soutien financier à mise en œuvre rapide pour le pays en développement, d'un montant de 30 milliards de dollars au cours de la période 2010-2012. Ce financement est destiné à permettre le renforcement des capacités et des interventions précoces, y compris pour élaborer des stratégies de développement/plans de croissance sobres en carbone et les mesures d'adaptation immédiates, entre autres pour réduire les risques de catastrophes. L'UE a prévu un montant de 2,7 milliards de dollars par an pour la période 2010-2012. A ce stade, il est important que les pays développés, et l'Union européenne en particulier, honorent les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Copenhague concernant le financement à mise en œuvre rapide. Dans ce cadre, la Belgique est prête à contribuer à hauteur de 150 millions d'euros au cours de la période 2010-2012. Concernant le financement à long terme, des solutions structurelles appropriées devront être élaborées, incluant l'identification de sources innovantes de financement, l'établissement du fonds spécifique et des institutions qui y seront liées, ainsi que de garantir l'accès au fonds.

Perspectives pour 2010

Le rôle du Gouvernement fédéral sera d'autant plus crucial que la Belgique présidera l'Union européenne en automne 2010. Moyennant des avancées concrètes dans les domaines du financement, de l'adaptation, du transfert technologique, du cadre de monitoring et de la vérification et de la lutte contre la déforestation (REDD+) ainsi qu'une approche par étapes envisagée, en vue d'un accord futur global à un stade ultérieur.

Avant les négociations internationales en juin 2010, la Commission européenne va publier une communication contenant une évaluation

en cas de passage de l'objectif de l'UE de 20 à 30% à l'horizon de 2020 par rapport à 1990. Il ne faut pas s'attendre à un débat ou une décision concernant le passage de 20 à 30% lors du Conseil de l'UE en juin 2010. Ce sujet sera abordé lors de la Présidence belge en automne 2010. Le

Conseil Environnement du 14 octobre 2010, qui adoptera notamment le mandat de l'Union européenne en vue des négociations internationales sur le climat lors de la Conférence de Cancún (29 novembre - 10 décembre), aura un rôle important à jouer.



7 La question du climat pour reformuler notre modèle de société

Thierry JACQUES - Président du MOC

Le problème du changement climatique est capital, et il est urgent de le prendre en compte. En tant que mouvement ouvrier, nous devons mettre en avant la question des inégalités face à ce nouveau défi : nous voyons bien que ce sont les populations des pays pauvres qui sont les premières victimes du changement climatique, et, si rien n'est fait, ce seront les personnes défavorisées, les personnes les plus faibles économiquement, socialement, culturellement, dans les pays riches qui seront les victimes de demain, car elles seront les plus démunies face à l'ampleur du phénomène.

Le politique éprouve une grande difficulté à prendre les choses à bras le corps et à mettre la question dans les priorités de leurs agendas politiques. L'exemple du Président Obama est très parlant. Alors que sa campagne électorale laissait augurer qu'il jouerait un rôle offensif en la matière, il a fortement déçu ceux qui comptaient sur lui lors du Sommet de Copenhague car il a choisi de se donner un maximum de chances de faire passer son projet d'assurance santé (projet qui est évidemment de la plus haute importance pour le peuple américain), ce qui aurait pu être mis en péril par un positionnement trop à gauche ou trop écologiste sur le climat, qui lui aurait fait perdre un précieux soutien. Pour des raisons d'agenda politique, il a donc choisi la politique intérieure des Etats-Unis (c'est la population américaine qui l'élit, pas le reste du monde !), et un enjeu urgent et es-

sentiel pour sa crédibilité sur la scène politique et sociale américaine. Au détriment d'une avancée significative sur un problème qui concerne l'avenir et le monde entier.

En tant que mouvement social, nous avons l'opportunité de «faire prendre de la hauteur» et de concevoir les choses sur le long terme, sans contraintes d'échéances électorales ni souci de popularité électorale. Nous devons susciter la mobilisation des citoyens en leur rappelant qu'ils peuvent peser sur les politiques et les inciter à faire certains choix qui intègrent la dimension du développement soutenable.

Au sein de nos activités d'éducation permanente et syndicales, nous devons questionner collectivement nos modes de vie : notre consommation, nos productions, notre mobilité, etc. Tout cela fait partie de notre culture et est ancré dans nos habitudes, dans le système au cœur duquel nous vivons. Nous sommes tous à la fois consommateurs, travailleurs... et pollueurs.

C'est pourquoi tout ne doit pas être ramené à des questions individuelles (même s'il n'est pas superflu de s'en poser), mais il est essentiel d'ouvrir un débat public autour des choix de société, des options politiques, qui conditionnent nécessairement notre manière de vivre.

Il n'est donc pas question de blâmer les «mauvais comportements» qui peuvent être suscités par des revenus insuffisants, par l'influence de la publicité, par le modèle de la société de consommation. Notre rôle est bien d'uti-

liser le levier de l'éducation permanente pour construire une parole et un modèle de société avec les gens et pas de donner des directives. Dans un second temps, nous pouvons alors organiser l'action collective autour de nos revendications.

Arrêtons-nous un instant sur quelques propositions politiques concrètes qui sont apparues dans l'actualité de ces dernières semaines.

En matière de fiscalité, nous devons continuer à plaider pour un impôt juste et dont le rendement est suffisant pour permettre aux pouvoirs publics de jouer un rôle efficace dans la réorientation du modèle économique et social vers un projet durable. Nous sommes donc particulièrement prudents à l'égard d'une fiscalité verte qui est parfois avancée comme la solution à tous les problèmes mais qui, d'essence fondamentalement libérale, peut s'avérer injuste socialement et inefficace sur le plan des changements sociétaux. L'exemple des «voitures vertes», et particulièrement des véhicules de société, est révélateur à ce propos.

Par contre, on peut saluer l'abandon du système de primes à l'installation de panneaux photovoltaïques, qui ont surtout bénéficié à des ménages de catégories socialement élevées, et le choix de concentrer un maximum des moyens sur l'aide à l'isolation de l'habitat, avec des formules préférentielles pour les faibles revenus.

Un domaine capital dans la lutte contre les dérèglements climatiques et pour une société soutenable est celui de l'aménagement du territoire, qui par nature est à l'origine d'une multitude de décisions politiques qui auront un impact décisif sur nos modes de vie, et donc sur la soutenabilité. C'est pourquoi le MOC se réjouit de décisions telles que le refus de per-

mis au projet de complexe «Citta Verde» à Farcennes. Il s'agit d'un projet emblématique des enjeux liés à la mobilité et à une occupation du temps de loisirs basés sur la consommation. Sans compter le risque de destruction d'emplois dans la zone (dans les petits commerces ou dans d'autres complexes commerciaux) et le caractère très précaire d'un grand nombre des emplois promis.

La question du temps de travail. Dans une tribune récente (*La Libre Entreprise* du 20 février dernier), Didier Paquot, directeur du département économique de l'Union Wallonne des Entreprises, affirme, en substance, que la réduction du temps de travail est un slogan vain, et que la seule manière de créer de l'emploi est de créer des entreprises et de les développer. Son raisonnement est logique et légitime si on s'inscrit, comme il le fait, dans le modèle productiviste et dans le dogme de la croissance infinie. Nous pensons au contraire que la réduction du temps de travail offre une manière solidaire de sortir de la crise économique et sociale actuelle, via une meilleure répartition du travail et du temps de travail. La répartition du temps de travail est donc une dimension indispensable dans la construction d'un autre modèle économique et social, basé sur une plus grande qualité de vie, sur l'égalité entre les hommes et les femmes, sur la durabilité du développement humain.

La question du changement climatique nous fournit l'occasion de remettre en question les paradigmes traditionnels. Si nous continuons de refuser de sortir du cadre, de construire d'autres références et d'autres finalités que celles que nous nous sommes laissés imposer par le libéralisme économique, nous ratons l'opportunité historique d'enfin «changer la société».



Avec le soutien

du Ministère de la Communauté française,
du groupe ARCO
de Mouvement Social, scrl

Editeur responsable : Virginie DELVAUX, chaussée de Haecht, 579 - 1030 Bruxelles - 11/2010/mht-PD-dcl-300